



**CONSEIL DES COMMISSAIRES DE POLICE DE
SAINT JOHN
SÉANCE PUBLIQUE – PROCÈS-VERBAL
3 MAI 2022 – 17 H SALLE
COMMUNAUTAIRE, 1 PEEL PLAZA**

PRÉSENTS

Commissaires

Tamara Kelly
Katelin Dean
Joanna Killen
Greg Norton
Charles Bryant

Personnel

Chef Robert Bruce
Doug Evans, conseiller juridique
Craig Lavigne, contrôleur financier, VSJ
Daphne Waye, secrétaire de séance

Médias

Marlo Glass, Brunswick News
Timothy Herd, CHSJ / Wave News

Absents

Michael Costello
Maike White

1. Rappel à l'ordre

La présidente Kelly déclare ouverte la séance publique du Conseil des commissaires de police de Saint John du 3 mai 2022 et rappelle aux personnes présentes que la réunion est enregistrée, conformément à la politique en matière de protection des renseignements personnels.

2. Approbation du procès-verbal

2.1 Procès-verbal du 5 avril 2022

Sur proposition de la vice-présidente Dean,
Appuyé par la commissaire Kelly

**CONSEIL DES COMMISSAIRES DE POLICE DE
SAINT JOHN
SÉANCE PUBLIQUE –
PROCÈS-VERBAL,**

IL EST RÉSOLU que le procès-verbal de la séance publique du 5 avril 2022 soit approuvé. (O2205-01)

La question est mise aux voix, la motion est adoptée.

3. Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de la vice-présidente Dean,
Appuyé par la commissaire Killen

IL EST RÉSOLU que l'ordre du jour de la réunion du 3 mai 2022 soit adopté. (O2205-02)

La question est mise aux voix, la motion est adoptée.

4. Divulgarion des conflits d'intérêts

5. Consentement à l'ordre du jour

6. Délégations et présentations

Force policière de Saint John – Plan stratégique quinquennal 2021-2026

Le chef Bruce mentionne que Saint John verra le retour d'un programme de police communautaire plus robuste dans le cadre de son plan stratégique tant attendu et que la force policière se concentrera sur des objectifs mesurables pour aider à guider les efforts dans l'avancement de l'organisation. Il mentionne que l'objectif du plan stratégique est de reconnaître que l'environnement est en constante évolution et que le plan vise à définir des objectifs, des mesures et un programme stratégique pour répondre aux forces environnementales et aux possibilités de faire progresser la police de Saint John.

Après une enquête communautaire et plusieurs groupes de discussion, ils ont pu établir cinq thèmes stratégiques : La mobilisation de la communauté est le premier thème du plan stratégique mentionné par le chef Bruce comme étant le plus important. La viabilité financière est un autre thème qui fait partie du plan, avec l'intégration d'un gestionnaire financier pour assurer un processus de responsabilité et une évaluation solides, ainsi que l'évaluation des possibilités de réduire les heures supplémentaires, ce qui peut être fait avec un programme de police à temps partiel. Les autres thèmes sont l'efficacité opérationnelle, la concentration sur le développement et l'amélioration de l'image de marque de la force. Le chef Bruce ajoute que le plan stratégique est un document évolutif qui évoluera au fil du temps et qui sera examiné tous les trimestres et mis à jour tous les ans pendant cinq ans.

Voici l'exposé présenté à la commission de police lors de la réunion :

CONSEIL DES COMMISSAIRES DE POLICE DE
SAINT JOHN
SÉANCE PUBLIQUE –
PROCÈS-VERBAL,



Plan stratégique 2021-2026

Introduction



Police de Saint John – Plan stratégique
quinquennal préparé par le groupe Chapman

Présenté au Conseil des commissaires
de police de Saint John

Par Robert M. Bruce, chef de la police

Le 3 mai 2022



CONSEIL DES COMMISSAIRES DE POLICE DE
SAINT JOHN
SÉANCE PUBLIQUE –
PROCÈS-VERBAL,

Objectif



Reconnaissant que notre environnement est en constante évolution, le plan fixe des objectifs clairement définis, des mesures et un programme stratégique pour répondre aux forces et aux opportunités environnementales afin de faire progresser



Processus



Étape 1 : Planification avec l'équipe de direction

- Sondage sur la mobilisation des employés de 2020
- Examen opérationnel de la Ville de Saint John de 2020 réalisé par EY
- Rencontres avec les employés, les membres du conseil, les conseillers et la mairesse en 2021

Étape 2 : Enquête publique

- Du 2 au 26 février 2021

Étape 3 : Groupes de discussion des partenaires communautaires

- Plus de 120 groupes communautaires ou dirigeants invités
- 35 participants

Étape 4 : Processus de planification stratégique

- L'équipe de direction et la commission de police se sont réunies indépendamment l'une de l'autre avec le groupe Chapman

CONSEIL DES COMMISSAIRES DE POLICE DE
SAINT JOHN
SÉANCE PUBLIQUE –
PROCÈS-VERBAL,

Vision, mission et valeurs



Valeurs

Vision : Ensemble, une communauté sûre, sécurisée et saine

Leadership

Responsabilité

Mission : Fournir des services de police à ceux qui vivent dans la ville, qui y travaillent et qui la visitent, en s'engageant auprès de la communauté, en faisant respecter la loi et en préservant la sécurité publique

Professionalisme

Inclusivité

Intégrité

Vaillance

Principes de leadership



- ❖ Donner l'exemple en étant l'exemple
- ❖ Prendre des décisions judicieuses et éthiques en faisant preuve d'intégrité
- ❖ Être responsable de son attitude et de ses actions
- ❖ Rechercher des occasions d'apprendre, de grandir et de se développer
- ❖ Traiter tout le monde équitablement avec respect et dignité
- ❖ Inspirer les autres pour qu'ils dépassent leurs propres limites
- ❖ Être acharné dans la poursuite de l'excellence et résistant face à l'adversité
- ❖ Maintenir un haut niveau d'état de préparation professionnelle et opérationnelle
- ❖ Dépasser les attentes de ceux que vous servez
- ❖ Servir chaque jour avec honneur, engagement, intégrité, compassion, courage et distinction



CONSEIL DES COMMISSAIRES DE POLICE DE
SAINT JOHN
SÉANCE PUBLIQUE –
PROCÈS-VERBAL,

Thèmes



Cinq thèmes stratégiques ont

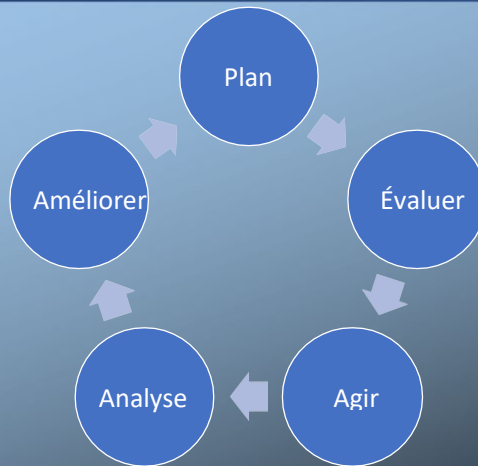


Plan d'opérations et processus de



CONSEIL DES COMMISSAIRES DE POLICE DE
SAINT JOHN
SÉANCE PUBLIQUE –
PROCÈS-VERBAL,

Planifier, évaluer, agir, analyser et améliorer



Un
document
évolutif
qui
évoluera

Conclusion



- Réfléchir à nos valeurs
- Tirer parti des ressources existantes
- Se concentrer sur 5 thèmes stratégiques
- Exécution facilitée par l'équipe de direction
- La responsabilité est essentielle
- Transparence de la communication
- Réviser et mettre à jour chaque année

Comme
nt
réussir?

7. Examen des questions séparées de l'ordre du jour de consentement

**CONSEIL DES COMMISSAIRES DE POLICE DE
SAINT JOHN
SÉANCE PUBLIQUE –
PROCÈS-VERBAL,**

8. Correspondance générale

8.1 Rapport mensuel interne / Mars 2022

Le chef Bruce signale qu'il y a eu une (1) plainte, une (1) correspondance complémentaire et zéro (0) grief au cours du mois de mars.

Sur proposition de la vice-présidente Dean,

Appuyé par la commissaire Killen

***IL EST RÉSOLU que le rapport mensuel interne de mars 2022 soit reçu et classé.
(O2205-03)***

La question est mise aux voix, la motion est adoptée.

8.2 Résultats financiers non vérifiés du CCPSJ en date du 31 mars 2022

Craig Lavigne, contrôleur financier, indique que les résultats financiers préliminaires de la Commission au 31 mars 2022 devraient être inférieurs au budget de 6 864 \$. Les dépenses sont inférieures au budget de 8 068 \$, et les salaires et les avantages sociaux sont supérieurs au budget de (1 204 \$).

Les dépenses sont inférieures au budget en raison du décalage des coûts des services au début de l'année. Cette situation se stabilisera très probablement d'ici la fin de l'année.

Sur proposition de la vice-présidente Dean,

Appuyé par le commissaire Bryant

***IL EST RÉSOLU que les résultats financiers non vérifiés du Conseil des commissaires de police de Saint John en date du 31 mars 2022 soient reçus et classés.
(O2205-04)***

La question est mise aux voix, la motion est adoptée.

8.3 Résultats financiers non vérifiés de la FPSJ en date du 31 mars 2022

Craig Lavigne, contrôleur financier, indique que les résultats préliminaires non vérifiés du budget de fonctionnement de la Force au 31 mars 2022 présentent actuellement un excédent de 415 905 \$. Dans l'ensemble, les salaires et les avantages sociaux sont inférieurs au budget de 430 854 \$ et peuvent être attribués à des postes vacants dus aux départs à la retraite et aux recouvrements des salaires. On s'attend à ce que les biens et services dépassent le budget de (14 949 \$) en raison de la hausse du prix du carburant et du coût de la franchise d'assurance à ce jour. Les recettes globales ont dépassé le budget de (14 890 \$).

Le conseil et le syndicat ont ratifié la convention collective 2020-2024, qui impliquera de nombreux paiements rétroactifs et, bien que des charges à payer aient été constituées pour ces paiements, ces charges à payer n'étaient que des estimations. Le

**CONSEIL DES COMMISSAIRES DE POLICE DE
SAINT JOHN
SÉANCE PUBLIQUE –
PROCÈS-VERBAL,**

personnel aura une meilleure idée de l'écart estimé des salaires en fin d'année lorsque tous les paiements rétroactifs auront été effectués.

Les prévisions globales de fin d'année montrent que la force est en dépassement de budget en raison de l'augmentation des coûts de franchise d'assurance et des coûts de carburant. Le coût global des biens et des services, en particulier le coût du carburant, restera très variable. Les prévisions permettent à la direction de décider au mieux de l'utilisation des fonds sur la base des résultats actuels, ainsi que des dépenses à venir et des écarts budgétaires connus, afin de guider le processus décisionnel et d'assurer la gestion financière du budget de fonctionnement annuel des forces.

Les recettes devraient être inférieures au budget en raison d'un détachement plus précoce que prévu qui avait été prévu au budget pour 2022.

Sur proposition de la commissaire Killen,
Appuyé par le commissaire Norton

IL EST RÉSOLU que le Conseil des commissaires de police de Saint John reçoive et classe les résultats financiers non vérifiés de la Force policière de Saint John en date du 31 mars 2022, tels que présentés. (O2205-05)

La question est mise aux voix, la motion est adoptée.

8.4 Budget de fonctionnement de la FPSJ en date du 31 décembre 2021

Craig Lavigne, contrôleur financier, présente une mise à jour budgétaire sur la situation financière de la Force policière de Saint John en date du 31 décembre 2021.

La Force policière de Saint John a continué à faire face à des défis financiers en 2021 en raison des répercussions continues de la COVID-19 ainsi que de la récupération continue de la cyberattaque qui a eu lieu en novembre 2020. La Force a également été placée sous une nouvelle direction avec l'arrivée du chef Robert Bruce en 2021. Malgré ces défis, les finances de la Force ont continué à être gérées de manière efficace.

Les résultats du budget de fonctionnement de la Force en date du 31 décembre 2021 devraient présenter un déficit de (331 824 \$). Les chiffres fournis n'ont pas été vérifiés. Dans l'ensemble, les salaires et les avantages sociaux devraient dépasser le budget de 192 935 \$ et cela peut être attribué à l'augmentation salariale résultant de la négociation de la convention collective de la police et aux heures supplémentaires. Les biens et services dépassent le budget de (138 889 \$). Les écarts de fin d'année peuvent être attribués à l'augmentation des coûts d'assurance, aux frais et à l'entretien des ordinateurs en raison de la restauration des cyberattaques et aux projets spéciaux. Une partie des excédents en matière de biens et services a pu être compensée par des économies dans d'autres domaines tels que la formation, qui était inférieure au budget en raison des restrictions de voyage en cours.

**CONSEIL DES COMMISSAIRES DE POLICE DE
SAINT JOHN
SÉANCE PUBLIQUE –
PROCÈS-VERBAL,**

Les recettes globales sont inférieures au budget (de 85 450 \$) et largement attribuées à l'annulation anticipée d'un partenariat avec le Réseau de santé Horizon.

En conclusion, la force policière continuera à gérer son budget de manière efficace, en trouvant des gains d'efficacité par le biais de diverses initiatives d'amélioration continue, en se concentrant sur les domaines de contrôle des coûts et en gérant son budget de manière à fournir le meilleur rapport qualité-prix aux contribuables de Saint John.

Sur proposition de la commissaire Killen, appuyé par le commissaire Norton

IL EST RÉSOLU que le Conseil des commissaires de police de Saint John reçoive et classe les résultats financiers non vérifiés de la Force policière de Saint John en date du 31 décembre 2021, tels que présentés. (O2205-06)

La question est mise aux voix, la motion est adoptée.

8.5 Résultats financiers non vérifiés du Centre des communications de la sécurité publique (CCSP) en date du 31 mars 2022

Craig Lavigne, contrôleur financier, indique que les résultats financiers préliminaires non vérifiés du CCSP au 31 mars 2022 devraient être supérieurs au taux de 0,09 %, soit 639 \$. Les dépenses dépassent le budget de (8 119 \$) et les salaires et les avantages sociaux sont inférieurs au budget de 8 758 \$. Les recettes sont inférieures au budget de (13 703 \$) depuis le début de l'année et sont dues au calendrier. Les projections de recettes pour la fin de l'année devraient être conformes au budget.

Sur proposition de la secrétaire Dean, appuyé par le commissaire White

IL EST RÉSOLU que le Conseil des commissaires de police de Saint John reçoive et classe les résultats financiers non vérifiés du Centre des communications de la sécurité publique (CCSP) en date du 31 mars 2022, tels que présentés. (O2205-07)

La question est mise aux voix, la motion est adoptée.

8.6 Budget de fonctionnement du Centre des communications de la sécurité publique (CCSP) en date du 31 décembre 2021

Craig Lavigne, contrôleur financier, indique que les résultats financiers du CCSP en décembre 2021 sont un déficit de (492 340 \$). Les dépenses en date du 31 décembre dépassent le budget de (16 156 \$), et les salaires et les avantages sociaux dépassent le budget de (366 957 \$). Les recettes sont inférieures au budget de (109 227 \$). Une

**CONSEIL DES COMMISSAIRES DE POLICE DE
SAINT JOHN
SÉANCE PUBLIQUE –
PROCÈS-VERBAL,**

grande partie de l'écart salarial est due à un rajustement salarial et au paiement rétroactif des opérateurs qui ont eu lieu en novembre et le reste est dû aux heures supplémentaires.

Le déficit des dépenses est dû à un dépassement du budget des repas. Les manques à gagner sont dus au fait que le budget était basé sur la prestation de services à des zones de services supplémentaires; cependant, l'intégration de ces zones n'a pas eu lieu en 2021.

Sur proposition du commissaire Norton,
Appuyé par la commissaire Killen

IL EST RÉSOLU que le Conseil des commissaires de police de Saint John reçoive et classe le budget de fonctionnement du Centre des communications de la sécurité publique (CCSP) en date du 31 décembre 2021, tels que présentés. (O2205-08)

La question est mise aux voix, la motion est adoptée.

8.7 Points saillants du rapport d'activité mensuel – Mars 2022

Activité	Mars	Depuis le début de l'année – 2022	Depuis le début de l'année – 2021
Appels de service – CCSP (<i>traités par le CCSP pour le FPSJ uniquement</i>)	4 428	12 325	13 227
Rapports d'incidents (<i>fichiers de police générés</i>)	725	1 780	1 303
Crimes violents (<i>voies de fait, vol qualifié, infractions relatives aux armes, menaces</i>)	79	172	209
Infractions contre les biens (<i>vols, introductions par effraction, possession de biens volés, méfaits</i>)	204	407	517
<i>Loi sur la santé mentale</i>	27	76	113
Appels de service <i>LIÉS</i> à la santé mentale	129	508	356
Arrestations (<i>données non disponibles pour décembre</i>)	145	330	348
Conduite avec facultés affaiblies	8	24	17
Accidents de la route	145	506	459
Billets émis (<i>Loi sur la procédure applicable aux infractions provinciales</i>)	118	307	373
Formation	710,50	1 050,50	Non disponible
Auxiliaire	25	54,5	236
Unité d'intervention alternative	512	1 376	Non disponible

CONSEIL DES COMMISSAIRES DE POLICE DE
SAINT JOHN
SÉANCE PUBLIQUE –
PROCÈS-VERBAL,

Sur proposition de la secrétaire Dean,
Appuyé par le commissaire Bryant

Il EST RÉSOLU que les points saillants du rapport d'activité de mars 2022 soient reçus et classés. (O2205-09)

**CONSEIL DES COMMISSAIRES DE POLICE DE
SAINT JOHN
SÉANCE PUBLIQUE –
PROCÈS-VERBAL,**

9. Nouvelles affaires

*À ce moment, les médias sont invités à poser des questions au
Conseil.*

10. Ajournement

Sur proposition de la commissaire Killen,
Appuyé par la vice-présidente Dean

***IL EST RÉSOLU que la séance publique du Conseil des commissaires de police de
Saint John du 3 mai 2022 soit levée à 18 h. (O2205-10)***

La question est mise aux voix, la motion est adoptée.

Présidente Tamara Kelly

Vice-présidente Katelin Dean